



))) L' ECHO MUNICIPAL

Pommiers la Placette

N° 22/ Février 2012

Le mot du maire

1956... on s'en souvient encore et les photos d'époque l'attestent, puis 1985...il y aurait quasiment un cycle de trente ans, une génération, pour nous rappeler au froid fatal et prendre les précautions d'usage chaque année. Quelques propriétaires, privés d'eau à cause du gel, ont découvert que leurs conduites d'eau étaient mal isolées. Mêmes constatations à l'école où des actions sont à entreprendre rapidement avant d'oublier. Ce grand froid implique la solidarité. Ici ou là, des voisins responsables sont venus en aide à quelques personnes isolées. Actes louables par ces temps difficiles. Sur nos routes, le professionnalisme et l'assiduité de l'employé municipal ont permis une circulation plus sécurisée mais la prudence exige de rouler doucement en toutes circonstances, pourquoi ne pas continuer...

Michel BADY

ACTUALITES

Si février est chaud,
Croyez bien, sans défaut,
Que par cette aventure,
Pâques aura sa froidure.

SOMMAIRE

CM du 26 janvier 2012

Informations mairie
Divers



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi 11h-12h et 14h-17h
Mercredi 17h-19h/Samedi 10h-12h



www.mairie-pommierslaplacette.fr

Conseil Municipal du jeudi 26 janvier 2012

Ordre du jour

1/Refonte de la carte des Aléas par la société RTM :

Suite à la fin des travaux du Pierrefit, il convient de réactualiser la carte des Aléas afin de lancer l'étude de l'aménagement centre village/voirie/mairie. Mr le Maire informe les membres du conseil municipal que la société RMT propose un devis de 6972 euros TTC.

Voté : 9 pour, 1 contre et 3 abstentions.

2/désignation de Jean-François GENEVE au poste de 3^{ème} adjoint :

Le maire explique qu'un tiers des élus peuvent être adjoints et qu'il souhaitait un 3^{ème}, voire un 4^{ème} adjoint. L'indemnité d'adjoint représente 300 euros environ et est prise en

charge par la dotation de l'état pour les élus à hauteur de un mois d'indemnité au total pour l'ensemble des élus.

Voté : 10 pour, 2 contre et une abstention.

**3/Convention Archives 2012
Communauté d'Agglomération du Pays
Voironnais :** la journée d'archive est facturée à 200 euros. La commune propose quatre jours d'archives au budget 2012. *Voté à l'unanimité*

**4/convention maintenance 2012
Communauté d'Agglomération du Pays
Voironnais :**
Adopté à l'unanimité

5/ Intégration des nouveaux conseillers dans les commissions communales et intercommunales :

VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

Philippe GUILLAUD, Philippe BUISSIERE, Jean-Louis CENDRE, Jean François GUILLAUD, Georges BUISSIERE, REY Jean, LOCATELLI Christian, Jérôme AUBRETON, Geneviève GENEVE, Roger PELLERIN

URBANISME

Mady SERPOLLET, Charlotte CARTA, Geneviève GENEVE, Jacques ORIOL, Philippe LAYE, Georges BUISSIERE, Jean-François GENEVE, Christian LOCATELLI, Albin RIBEIRO

FINANCES et ANALYSES DES COUTS

Jérôme AUBRETON, Bruno SAGE, Charlotte CARTA-LOTITO, Jean REY, Michel BADY, Roger PELLERIN

BATIMENTS COMMUNAUX

Bruno SAGE, Philippe BUISSIERE, Jean FORAY, Frédéric BASTIN, Philippe LAYE, Geneviève GENEVE, Georges BUISSIERE, Jean François GUILLAUD, Jean-Luc DELPHIN,

Référent Equipements MTL : Fabrice BERNARD-GUELLE

COMMUNICATION et liens Associatifs

Fabrice BERNARD-GUELLE, Yves SOLER, Anne-Marie GENEVE, Jérôme AUBRETON

Animation des hameaux

Michel BADY, Jean François GENEVE, Roger PELLERIN, Charlotte CARTA,

TOURISME / PROJET LEADER / SENTIERS THEMATIQUES

Christine BLANDI, Christine CARZOLA, Jean François GENEVE, Philippe BUISSIERE, Michel BADY, Valérie DELPHIN

AGRICULTURE, FORETS

Jean François GENEVE, Jean-Louis CENDRE, Philippe GUILLAUD, Christian LOCATELLI, Gérald GENEVE .

ANIMATIONS ET JEUNESSE

Pierre Luc MARTINEZ, Rémy PICARD, Catherine MAMET, Catherine ORIOL, Charlotte CARTA, Marie-Noëlle FOUREY, Jérôme AUBRETON, Philippe PROTON, Théo RULLERE, Jean Rémy DEBORDE, Robin CHEVALLIER.

(Marie Noëlle et Philippe PROTON+les jeunes= envoi convocation papier)

SCOLAIRE et PERI - SCOLAIRE

Jean-Christophe LEVEQUE, Fabrice BERNARD-GUELLE, Charlotte CARTA, Pierre Luc MARTINEZ, Michel BADY + 3 représentants de l'association du sou des écoles.

C.C.A.S.

Michel B ADY, Jean Christophe LEVEQUE, Pascale BAUD, Geneviève GENEVE (club entr'aide), Francine GENEVE (ADMR) Christine BLANDIN (AFR), Anne Marie SECHAUD.

ARCHIVES HISTOIRE PATRIMONIALE CIMETIERE

OUVERTURE DES PLIS (marchés travaux)

Jean Christophe LEVEQUE, Roger PELLERIN, Philippe GUILLAUD, Jean François GENEVE.

Commission Listes Electorales

Francine GENEVE (préfecture), Yves SOLER (TGI), Michel BADY

ELUS à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais :

Conseil communautaire	Michel BADY Jean-Christophe LEVEQUE	Jérôme AUBRETON Roger PELLERIN
Développement économique	Jérôme AUBRETON	Jean-Christophe LEVEQUE
Aménagement et transports	Roger PELLERIN	Bruno VARALE
Equilibre social et politique de la ville	Pascale BAUD	Charlotte CARTA
Environnement et agenda 21	Albin RIBEIRO	Roger PELLERIN
PDI Chemin de randonnée	Philippe BUISSIERE	Bruno VARALE
Comité pilotage PDU	Jean-Christophe LEVEQUE	
Programme Leader	Pascale BAUD	Bruno VARALE
Groupe pilotage agriculture	Philippe GUILLAUD	
Agrégation financière et transfert de charges	Michel BADY Jean-Christophe LEVEQUE	

ELUS au SIAGA

Commission	Albin RIBEIRO	Philippe BUISSIERE Philippe GUILLAUD
------------	---------------	-----------------------------------------

ELUS au PARC NATUREL DE CHARTREUSE

	Pascale BAUD	Jean François GENEVE
--	--------------	----------------------

ELUS au SEDI 38 (ancien SE38)

Roger PELLERIN

Albin RIBEIRO

S'agissant de la commission « communication » : le Président est Mr BADY avec Fabrice BERNARD-GUELLE comme référent interne et Yves SOLER comme référent externe et Annie Genève en tant que membre de cette commission.

Annie Genève intègre la commission Animation hameaux et Jean-Christophe LEVEQUE intègre la commission « Archives histoire patrimoniale cimetière ».

Jean-Christophe LEVEQUE annonce que Fabrice BERNARD-GUELLE sera le référent pour l'usage des équipements présents dans les bâtiments.

Adopté à l'unanimité

6/Dotation de solidarité des communes :



Monsieur Le maire présente le principe de la DSC (Dotation de solidarité Communautaire) : mise en place en 2000 lors de la constitution de la communauté d'agglomération. Elle consiste à distribuer aux communes une somme d'argent selon plusieurs critères (habitants, richesses potentielles, etc.). Elle représentait 33000 € pour Pommiers. Mais à la demande de plusieurs communes les critères de distribution de cette DSC ont été revus et une nouvelle grille d'affectation sera proposée lors du conseil communautaire de janvier. La proposition retenue réduit la DSC de plusieurs communes (de plus de 8000 euros pour Pommiers la Placette) au profit des plus urbaines (Rives, Voiron et Tullins, notamment). Le maire demande donc au conseil de se prononcer sur le vote que les deux délégués de Pommiers au sein du conseil communautaire devront émettre. Il propose, à titre personnel de voter contre pour s'opposer à ce projet de nouvelle répartition de cette dotation car il considère que la somme affectée à la DSC devrait être utilisée directement par la CAPV pour engager des politiques qui dépendent directement de ses compétences au lieu d'abonder les trésoreries des communes alors que la CAPV voit son niveau d'endettement croître.

Adopté à l'unanimité.

7/ Questions diverses :

Bruno VARALE informe les membres du conseil municipal que l'association COREFA recherche des bénévoles pour défricher le sentier du Pas de La Ronde.



Albin RIBEIRO souhaite un démontage de la via-ferrato. Il doit rencontrer le Commandant DECHAUX de la gendarmerie de Voreppe pour ce démontage.

Philippe BUISSIERE informe du problème du toit de la sacristie : une cinquantaine de tuiles cassées ont été abîmées lors de la présence de l'échafaudage pendant les travaux du clocher de l'église.

Jean-Christophe LEVEQUE informe les membres du conseil municipal qu'il a réalisé un compte rendu de la commission scolaire et périscolaire du 25 janvier.

Fabrice BERNARD-GUELLE reprend le dossier de la Maison du Temps Libre en vue du changement du four.

Séance levée à 23h30

INFORMATIONS MAIRIE

Rappel

Le recensement.

Il est obligatoire à l'âge de 16 ans.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le jour anniversaire des 16 ans à la mairie du domicile. Une attestation de recensement (à conserver précieusement) sera remise par la Mairie. Cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire, etc...) . Le recensement facilite l'inscription d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans. Après avoir été recensé et jusqu'à l'âge de 25 ans tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle doit être faire l'objet d'une information au Bureau ou Centre du Service National (BSN-CSN) de rattachement.

La carte d'identité.

Pour une première demande ou un renouvellement, pensez à établir votre dossier en mairie sachant que plus on approche des vacances plus les délais de confection sont longs (2 à 3 semaines).

Pour tous renseignements, appeler le 08 99 69 82 26.

DIVERS

La municipalité et les employés municipaux.

Renouant avec les habitudes du passé et à l'initiative du conseiller Fabrice BERNARD-GUELLE, les élus ont rencontré le personnel communal (sauf Denis, en mission de déneigement) dans la petite salle de la M.T.L le samedi 11 février 2012 à 11 h. Une bonne occasion pour chacun de se faire connaître et d'exprimer son ressenti sur les problèmes inhérents aux tâches quotidiennes.

C'est autour du pot de l'amitié que la municipalité a pris bonne note des souhaits et s'est engagée à apporter le plus rapidement possible, des réponses satisfaisantes aux attentes de chacun.



Une rencontre sans protocole que les employés municipaux ont apprécié et qu'ils souhaitent voir se renouveler chaque année.

La ComComPom amoindrie sans Jacques SARRET depuis décembre 2011.

Au cours de la création de notre Site Internet et dans l'élaboration bimestrielle du journal municipal notre équipe s'est souvent confrontée aux réflexions franches et pertinentes de Jacques. Sa forte personnalité a apporté beaucoup à nos séances de travail. Cette collaboration n'a malheureusement pas duré longtemps mais elle a été une expérience à son contact, très enrichissante.



Jacques nous a quitté le 30 décembre 2011 tout juste après avoir fêté son anniversaire et ses 17 ans de mariage. La maladie sournoise a vaincu le militaire. Sa femme Elisabeth, sa famille, ses amis ont vécu ce combat déloyal et sans espoir que Jacques a pourtant mené jusqu'au bout avec lucidité et courage. Il n'aimait pas les éloges mais comment les éviter pour parler d'un homme qui s'est tant dévoué pour la commune, à travers les associations, la Paroisse, le journal municipal, le journal local « les moutons dans l'escalier », le Site Internet et qui ne s'est jamais dérobé lorsqu'on a fait appel à lui. Sa silhouette et sa voix de baryton resteront gravées dans la mémoire de nombreux Pommerats.

Un homme attachant qui a quitté trop tôt sa famille et ses amis. Y.S

Le Site Internet de Pommiers la Placette a changé de look depuis le 1^{er} février. Pour le visiter : www.mairie-pommierslaplacette.fr.

Vous pourrez retrouver dans la rubrique « *en quelques mots* » les principales animations vécues dans le village.

- Vie du village
 - [En quelques mots...](#)
 - [Les associations](#)
 - [Manifestations et festivités](#)

